

CONFÉRENCE NATIONALE

Aménagement numérique et développement durable des territoires

10 mars 2009 de 8 h 30 à 17 h 00

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Salle des congrès « Serge Antoine »
20, avenue de Ségur 75007 Paris

Avec la participation
de **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique
de **Hubert FALCO**, Secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire
de **Michèle PAPPALARDO**, Déléguée interministérielle,
Commissaire générale au développement durable, MEEDDAT
et de **Pierre DARTOUT**, Délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires

- Comment faciliter l'accès de tous aux services apportés par le numérique ?
- Quels bénéfices apportés par le numérique pour le développement durable des territoires ?
Approches pour les secteurs des transports, du bâtiment et de l'écologie industrielle
- Comment évolue la participation du citoyen à la gouvernance des territoires à l'ère du numérique et du développement durable ?

acidd



Entrée libre, sur inscription
www.acidd.com



Une initiative de la

DIACT

En partenariat avec le
**Commissariat Général
au Développement Durable**

Les nouveaux services numériques peuvent offrir des réponses crédibles, efficaces et opérationnelles aux besoins exprimés dans les territoires. Leur déploiement est aussi l'occasion d'inscrire le développement durable au cœur des politiques territoriales.

Élus, acteurs des territoires, du développement durable, du numérique, journalistes, citoyens, vous êtes invités à :

- comprendre quels sont les grands enjeux et découvrir des initiatives concrètes
- échanger autour des propositions issues des travaux de la DIACT et d'ACIDD-TIC21
- identifier des priorités d'actions pour les territoires et débattre de leur mise en oeuvre

Coordination et informations :
solene.bourdais@acidd.com - 06 11 73 27 76
www.acidd.com

TIC21 est soutenu par l'ADEME, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Délégation aux usages de l'Internet, Orange, PricewaterhouseCoopers. Ce projet est co-financé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le fonds européen de développement régional.

